



Février 2025
Numéro 87

Dans ce numéro

Date Assemblée générale	1
Le SAJ Bercaïl	2
Conseil d'administration	4
La galette	4
Le Théâtre Synopsis	5
Page régionale du Dauphiné	6
Fondation RTE	6
Les vœux du maire de Gillonnay ..	7
Fondation POMA	7
Projet d'établissement	8
SACAïL Elargi	8
Adhérez au Bercaïl	9
La Ferm'avenir du Bercaïl	10

Des nouvelles du bercaïl

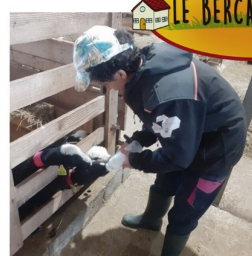


Notez la date de notre Assemblée Générale

Christophe CHAPELIN, Président,
et les administrateurs du
Bercaïl Paysan
ont le plaisir de vous convier
à leur assemblée générale.
Venez nombreux.



Assemblée Générale



**Samedi 22 mars 2025
à 18 heures
Salle des fêtes de Gillonnay**



Ça s'est passé au Bercail, aux mois de janvier 2025



Carole utilise le racloir pour le nettoyage d'un clapier



Laureline fait une visite aux chèvres de la Ferm'avenir du Bercail



Anaëlle nettoie les œufs au centre d'emballage d'œufs.



Sylvain et Kevin en pleine activité.



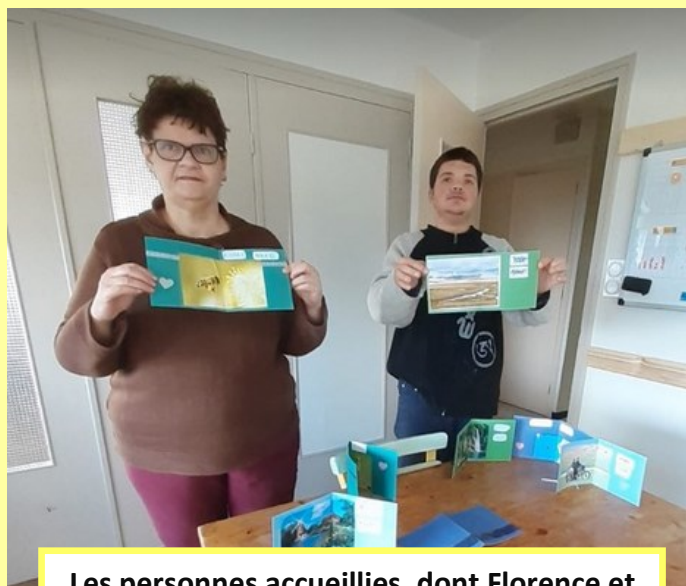
Yann remplit les boîtes d'œufs pour une commande.



**Amaury ramasse les œufs au sol,
au fond du poulailler**



**Kévin prépare avec minutie le
plat chaud du jour : un gratin**



**Les personnes accueillies, dont Florence et
Simon ont fabriqué des cartes de vœux**



**En ce début janvier, Alison et
Simon ont dégusté la galette !**



**Bon anniversaire
Florence !**

Conseil d'administration

Conseil d'administration Mardi 7 janvier 2025

En ce début 2025, les administrateurs sont heureux de se retrouver pour un temps qui est à la fois très sérieux, mais aussi convivial. C'est notre premier conseil d'administration depuis le déménagement dans la maison Joubert. C'est donc l'occasion de faire le point sur l'organisation qui s'est mise en place et qui perdurera pendant toute la période des travaux prévus à Gillonnay

pour créer à la fois l'habitat partagé et un espace collectif et éco-citoyen qui accueillera notamment le SAJ. Le conseil d'administration est aussi un temps où nous nous répartissons les tâches à accomplir pour que l'association puisse remplir ses obligations, mais aussi participer et/ou organiser des actions pour financer ses projets.



La Galette pour fêter la nouvelle année Samedi 11 janvier 2025

Le SAJ Bercail accueille, chaque semaine, 20 personnes différentes pour une durée qui peut varier de quelques heures à 5 jours. Pour fêter l'année qui commence, le conseil d'administration du Bercail Paysan a invité l'ensemble des personnes accueillies, accompagnées de leur famille, à partager la galette. Nous étions très heureux de compter également parmi nous Estelle Dubois, responsable de service du SAJ pour l'association Ste Agnès et Jean-Paul Jullien-Vieroz, maire de la commune qui nous a gracieusement prêté la salle des fêtes pour organiser cet événement, ainsi que la pièce de théâtre à suivre.



Théâtre Synopsis

Samedi 11 janvier 2025

La troupe amateur « Synopsis » de Salagnon est venue jouer, au profit du Bercail Paysan, dans la salle des fêtes de Gillonnay. Le public est venu nombreux rire des qui-proquos qui font le sel de cette pièce écrite par Pascal Guillemaud. C'est la deuxième année consécutive que la troupe fait don des recettes de la représentation à notre association et nous leur en sommes extrêmement reconnaissants. C'est avec beaucoup d'émotions que nous avons dédié cette soirée à Marie-Françoise qui nous a mis en contact avec ses amis de la troupe Synopsis et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

A la suite de la pièce, étaient proposées une petite restauration et une buvette ; ce qui nous a permis d'échanger avec les acteurs descendus de la scène pour rencontrer le public. Un grand merci à Synopsis.



Synopsis
Gym et Théâtre



Les bénévoles du Bercail Paysan ont assuré le service de la buvette et de petites choses délicieuses à manger



Page régionale du Dauphiné

Lundi 13 janvier 2025

C'est par l'intermédiaire de la communauté de communes que, journaliste pour les pages « région » du Dauphiné a eu connaissance de notre projet de créer un habitat accompagné, partagé, inclus dans le territoire. Il est venu nous rencontrer à Gillonnay pour comprendre notre démarche, nos objectifs et la finalité de ce projet. Estelle Dubois, cheffe de projet pour l'association Ste Agnès, était à nos côtés pour répondre aux questions du journaliste. Nous avons pu évoquer également nos autres partenaires, notamment Un Toit Pour Tous, le bailleur social qui assure la rénovation de la maison, et qui sera en charge, à travers son agence immobilière à vocation sociale « Territoires », de la location auprès des futurs habitants du lieu.



Fondation RTE

Mardi 14 janvier 2025



C'est avec un grand bonheur que nous avons appris, en décembre dernier, que la fondation RTE a retenu notre demande de subvention pour financer les travaux dans la grange du Bercail.

Ce dossier s'est constitué en plusieurs étapes. Tout d'abord, nous avons réalisé une demande sur le site de la fondation. Après un premier examen, nous avons été retenus pour passer en commission. Au préalable, Sylvie Sin, salariée à la retraite de RTE est venue nous rencontrer pour instruire et présenter notre dossier à la commission. A travers de nombreux échanges, elle a investigué les moindres détails et a pu exposer nos objectifs, nos moyens et notre finalité. Il faut noter également que notre demande de subvention a été soutenue par Cécile Chapel, salariée de RTE, qui est notre marraine.

Ce 14 janvier, nous avons eu un long échange avec deux animateurs de la fondation qui nous ont expliqué les autres atouts dont on peut bénéficier auprès de la fondation. Nous allons notamment pouvoir réaliser une étude de notre impact social grâce à un organisme spécialisé dans cette démarche, qui va nous accompagner et nous former à l'exercice.

Un grand merci à tous les protagonistes et à la fondation RTE.



Les vœux du maire de Gillonnay

Samedi 18 janvier 2025



Photo de Marie Françoise Rattier

Jean-Pierre Spay, Vice-Président du Bercail Paysan, a représenté notre association lors de la cérémonie des vœux du maire de Gillonnay.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons entendu le maire évoquer la prochaine ouverture de l'habitat partagé auquel nous travaillons depuis des années. C'est pour nous l'occasion de remercier le maire et l'ensemble du conseil municipal du soutien qu'ils apportent à nos projets.

Fondation POMA

Fin décembre 2024

La fondation POMA est à nos côtés depuis plusieurs années. Cela se traduit par la participation de salariés de l'entreprise, au rythme de deux fois par an, à des chantiers participatifs qui nous rendent de grands services. Ainsi, ils ont, en mars 2023 et 2024, sorti notre jardin de l'hiver pour que les personnes accueillies puissent semer, planter, arroser et récolter. Ils sont venus aussi planter des arbres à la ferme en 2023 et nous aider à déménager avant les travaux, en décembre 2024.

Mais, la fondation Poma, c'est aussi pour nous un soutien financier avec un joli chèque qui a contribué à la magie de Noël de notre association, puisqu'il est arrivé dans notre boîte à lettres le 28 décembre.

Un grand merci à la fondation Poma pour sa présence et son investissement à nos côtés.

Nous espérons vous voir à nouveau bientôt à nos côtés pour un chantier participatif incluant à chaque fois un temps d'échange avec les personnes accueillies.



Projet d'établissement

Lundi 27 janvier 2025



Le SAJ (ou Services d'Activités de Jour) Bercail est un service médico-social. Cela lui confère des droits et des devoirs, parmi lesquels d'avoir un projet d'établissement qui est défini pour 5 ans. Ce projet d'établissement reprend les modalités d'intervention et d'accompagnement des personnes accueillies. C'est un document de référence pour l'équipe éducatives qui contribue régulièrement à sa révision.

C'est dans cet objectif que sont d'ores et déjà fixés 5 temps de travail sur le sujet, temps animés par Estelle Dubois, salariée de l'association Sainte Agnès et responsable de service du SAJ.

La finalité est de réaliser des fiches actions et de définir les indicateurs permettant de les suivre pour les 5 prochaines années.

Ce premier temps de travail nous a permis de faire le bilan du projet en cours, afin de déterminer les pistes d'évolution qui seront travaillées lors des prochaines réunions.



SACAIL Elargi

Mercredi 29 janvier 2025

Lorsque nous avons décidé du partenariat entre nos deux associations pour qu'émergent les projets de Gillonnay, le Bercail Paysan et l'association Ste Agnès ont rédigé une convention cadre qui définit les modalités de ce partenariat. Parmi les articles de la convention, celui concernant les instances de gouvernance, précise que le directeur et la responsable de service de l'association Ste Agnès et les membres du bureau du Bercail Paysan se rencontrent, au sein d'une instance que l'on a appelée SACAIL, a minima une fois par trimestre pour gérer les questions en lien avec le SAJ Bercail. La convention prévoit également,

qu'une fois par an, ce SACAIL soit élargi à d'autres membres des deux associations.

Cette année, 4 membres de l'association Sainte Agnès (salariés et administrateurs) et 4 administrateurs du Bercail Paysan se sont réunis pour travailler sur l'évolution de nos relations dans le cadre de l'habitat partagé. Ils ont été invités, par Estelle Dubois et Martine Croisier, à travailler sur des situations concrètes pour mieux définir la notion de Co-Portage du projet entre nos deux associations. Un temps très riche pour tous les présents.



Adhèrent, c'est s'engager

C'est la nouvelle année et donc il est temps, si vous le souhaitez, de renouveler votre adhésion. Chaque adhésion renforce notre capacité à faire entendre notre voix et à financer les avancées pour un avenir meilleur.

Deux options : vous utilisez le bulletin d'adhésion présent ci-dessous que vous pouvez nous faire parvenir par courrier

Ou vous passez par le site Hello Asso grâce à ce lien : <https://www.helloasso.com/associations/le-bercail-paysan/adhesions/bulletin-d-adhesion-2025>



BULLETIN
Don et/ou Adhésion 2025
LE BERCAIL PAYSAN



à envoyer : 1005 route du Dauphiné, 38260 Gillonnay
ou : lebercailpaysan@orange.fr

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

E-Mail :@.....

Je souhaite devenir adhérent et déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association Le Bercail Paysan. A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts qui seront mis à ma disposition à ma demande. J'accepte de verser ma cotisation due pour l'année 2025 d'un montant de :

nombre d'adhésion(s) de 5,00 € soit €

Je souhaite faire un don de €

Montant total versé : €

☐ par chèque (de préférence) ☐ en espèces

☐ par virement bancaire (Merci de libeller « l'initiale de votre prénom, votre nom, lebercail2025 » afin que l'on puisse associer facilement le virement à votre adhésion)

☐ Je souhaite recevoir un reçu fiscal ouvrant droit à la réduction d'impôts (66% du montant total cotisation + don)

Fait à, le

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"

.....

Reçu pour adhésion A remplir par l'association (exemplaire à remettre à l'adhérent)

Je soussigné(e),
déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :
Prénom(s) : Nom :
Cotisation versée d'un montant de : € pour Adhésion(s)
L'adhésion du membre sus-nommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant et ouvre de droit la participation aux assemblées générales sur l'année civile 2025, et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du Code général des impôts pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Fait à, le Le Président ou son représentant :

Sevrage des agneaux



Les agneaux sont sevrés à environ 100 jours, un côté du bâtiment leur est donc réservé. Une partie des mères sont ressorties sur le parc des panneaux solaires, qui offre assez d'abri pour l'hiver. Et l'autre partie des brebis reste aussi en bâtiment.

A ce jour, la ferme compte 84 agneaux sevrés, dont une vingtaine d'agnelles qui sera conservée pour le renouvellement du troupeau (nos futures brebis) et les autres constituent les agneaux de boucherie qui seront vendus à partir de mars.

Zoom sur l'alimentation animale : nourrir les animaux avec les céréales de la ferme, un engagement qui se concrétise

La recherche d'autonomie alimentaire, afin de pouvoir nourrir les animaux de la ferme avec les céréales produites sur place a toujours été au cœur de la stratégie de Romain. Après quelques investissements pour une fabrique d'aliments à la ferme et des choix culturels adaptés, c'est désormais possible.

Maîtriser ce que les animaux mangent, plutôt qu'un aliment complet acheté, est une véritable satisfaction, même si selon les années, les rendements, et les réussites culturelles, il faut constamment s'adapter. La recherche de partenariats avec les producteurs bio des alentours permet de combler les manques ponctuels afin de toujours proposer aux animaux des rations équilibrées.

Ainsi, pour l'heure, l'alimentation des poules et des cochons est produite à + de 90% sur la ferme : blé, maïs, tourteaux de soja (le soja est cultivé et récolté brut sur la ferme puis transformé par la coopérative afin de pouvoir l'intégrer à l'alimentation des animaux)

Les agneaux, eux, bénéficient aussi d'un mélange triticales-pois produit sur la ferme.

De même, Romain garde ses semences : ici le trèfle violet, qui permet de réaliser une inter-culture afin d'éviter les sols nus. Cette inter-culture sera ensuite valorisée en fourrage pour les animaux. D'où toute la pertinence et la résilience des modèles d'agriculture qui associent productions animales et végétales (polyculture-élevage).

Romain complète les rations avec du son, produit à Estrablin, et du tourteau de tournesol (résidus d'Huile de Tournesol destinée à l'alimentation humaine) produit à la Ferme des Grands Prés à Maubec ainsi que quelques compléments minéraux.



blé



Graine de soja



maïs et tourteau de soja



Mélange triticales et pois



Semence de trèfle violet



Son



Tourteau de tournesol

Le Bercaïl Paysan

Président : Christophe CHAPELIN
Trésorière : Anne-Françoise BERGER
Secrétaire : Martine CROISIER
lebercaillpaysan@orange.fr
06.26.55.14.17

